

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boulevard Haussmann (9^e)

Le plus forte vente de la région Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAU ROUBAIX 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Dans l'Artois pittoresque Le dolmen de Fresnicourt

Si Paris a la Tour Eiffel, si Marseille se vante de sa Cannebière, si Bordeaux est fière de ses Quinconces, si Lyon tire vanité de sa Fourvière, plus près de nous Arras se pare de sa Grand-Place, et si, plus modestement, Gauchin à son gal, Fresnicourt, petite commune de l'Artois, peut dire que seule de toute la région du Nord, elle possède un dolmen.

Fresnicourt, commune réunissant trois hameaux, dans le canton d'Houdain, a ajouté à son nom, et cela depuis quelques années seulement, « le Dolmen », afin de mieux faire connaître que c'est sur son territoire que l'on trouve encore trace d'un monument remontant au temps des Druides.

Dans tous les alentours, l'on connaît ce dolmen, plus communément sous le nom de « la table des fées » ; le cabaret situé près de l'endroit où il est placé, porte d'ailleurs comme enseigne : « Café de la table des fées ». Le monument dont il s'agit, formé de plusieurs grès de formes imposantes, se trouve dans un petit bouquet, un peu avant d'arriver dans le village, et à quelques mètres de la route. Au moment des feuilles, le touriste pourrait très bien passer à côté sans l'apercevoir, et il serait souhaitable pour les étrangers se promenant dans ces parages, qu'un écriteau indique l'emplacement de ce souvenir druidique, datant de bien des années avant l'ère du Christ.

Depuis mon plus jeune âge, j'avais entendu parler de « la table des fées », et j'ai voulu aller voir ce dolmen, car si l'on voit de ces pierres en assez grand nombre dans certaines contrées de la France, ce fait est assez rare dans la région du Nord, pour qu'il soit un objet de curiosité et un but de promenade. J'ai été content de mon déplacement, non pas que le dolmen présente quel que soit de bien extraordinaire, mais surtout pour avoir pu, en le contemplant et en le entourant, évoquer tout ce qu'il rappelle, et les sanglants sacrifices qu'il a vu commettre et dont il est actuellement le dernier témoin. Les pierres de grès le formant, sont usées en certaines parties par la pluie tombant dessus depuis des milliers d'années, et plusieurs profondes crevasses les sillonnent, faisant même craindre des dégradations bientôt irréparables.

L'emplacement du dolmen, en un endroit très calme en pleine campagne, prête à la rêverie, et l'on évoque près de lui la vie de nos lointains aïeux, l'on pense à ses premières leçons d'histoire : « Notre pays s'appelait autrefois la Gaule, les habitants étaient les Gaulois, et leurs prêtres étaient des Druides ». Malgré son l'on évoque la sinistre religion pratiquée par ces Druides, et l'on est porté à se demander combien la pierre, que l'on a devant soi a vu sacrifier de jeunes victimes à des divinités cruelles ou à des déesses de la guerre, de l'amour et du sang. Pendant les beaux jours d'été, nombreux sont les voyageurs qui passent à la côte de Fresnicourt et rendent visite à la « table des fées », et comme le coin est plein d'ombre et que le gazon y est abondant, des repas champêtres y ont lieu, des idylles s'y ébauchent, des rires et des chansons s'y font entendre, pendant que la vieille et sinistre pierre continue de monter sa garde silencieuse, et évoque seule le passé sanglant et ténébreux au milieu de l'avenir et de la jeunesse rieuse.

L'on ne saurait trop louer les éditions de Fresnicourt d'avoir voulu que leur commune prenne officiellement le nom de Fresnicourt-le-Dolmen, car ce n'est pas seulement pour leur localité, que la chose peut être utile, mais c'est aussi pour tout l'Artois pittoresque et touristique, un titre de plus, très rare et infiniment précieux. L'on m'a dit aussi (je laisse d'ailleurs la responsabilité de cet anecdote à celui qui m'a conté cette histoire) que lorsqu'un habitant de Fresnicourt-le-Dolmen passe à Paris, près de la statue de Verdingétoirix, les moustaches de cet homme de guerre ont un frémissement de joie, en reconnaissant un descendant des Gaulois ! Cette chose peut-elle être possible ? En tous cas, je la tiens du sympathique maire et conseiller général de Fresnicourt, M. Gaston Beltrémieux. Mais ce dernier ne m'a-t-il pas dit aussi que le coin de « la table des fées », ombreux et discret, était le coin rêvé des amoureux de la région et que plus d'une jeune et jolie Fresnicourtienne avait jeté son bonnet au-dessus du dolmen, à défaut de moulin, mais tout cela, c'est une autre histoire, dont il est préférable, après tout, de ne pas se mêler. Le vieux dolmen de Fresnicourt a vu assez de larmes, de sang et entendu assez de cris de douleur et de haine, pour qu'il contemple aujourd'hui de la joie, du bonheur et qu'il entende plus que les rires et les bavardages puerils et charmants des enfants et des amoureux.

CRESSION FLEURY.

En deuxième page :

LA CHAMBRE VOTE LE PROJET RELATIF A LA CONSTRUCTION D'HABITATIONS A BON MARCHÉ.

En quatrième page :

AUJOURD'HUI : LA FEMME, L'ENFANT, LE FOYER

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Très nuageux, éclaircies et quelques averses, orages. Vent de Nord. Température en faible baisse.

Grande parade navale, hier après-midi, au large du Havre

A bord du « Jaguar », M. Gaston Doumergue a passé en revue nos escadres rassemblées

M. Gaston Doumergue a souvent prodigué les marques de sa sollicitude éclairée et active à la marine nationale militaire et marchande, ainsi qu'à l'aéronautique. L'une et l'autre rapprochent chaque jour davantage les colonies de la métropole et leurs progrès mesurent ceux de l'expansion française dans le monde.



L'Amiral DOUMERGUE, Commandant en chef de l'Escadre passée en revue en rade du Havre par le Président de la République. (R. Manuël)

Mardi, M. Georges Leygues, ministre de la Marine, a présenté au chef de l'Etat, dans la rade de La Caze, à 10 kilomètres au large du Havre, une importante partie des forces navales françaises, en vue de la reconstruction : 40 navires, 58 avions maritimes. Depuis 1927, cent vingt bâtiments de guerre, faisant un total de 390.000 tonnes, ont été construits ou mis en chantier. Au cours de 1927, vingt-six vieux bâtiments ont été condamnés ; vingt-cinq unités nouvelles sont entrées en service ; vingt-sept ont été mises en chantier. Le tonnage total de la marine a passé de moins de 400.000 tonnes en 1922 à plus de 500.000 tonnes. Quarante bâtiments parmi les quatre-vingts qui sont présents au Havre, sont des bâtiments neufs.

Au Havre

Parti de Paris, hier matin, à huit heures, M. Doumergue arrive au Havre, à 10 h. 45, où le Chef de l'Etat est reçu par de nombreuses personnalités.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

est paru le public cette semaine : "La vie mouvementée d'un chanteur célèbre Jean Noté L'ASSASSINAT DE MARDILLES LA 2^e LISTE DE GAGNANTS DE SON CONCOURS DES REINES DES FLEURS etc..

La réponse au cocher berlinois Hartmann

L'automobile « Locarno » est passée à Maubeuge

Nous avons hier, relaté le passage à Maubeuge, de la vieille automobile PEUGEOT, de 1889, qui, montée par M. Yrondy, journaliste français ; le docteur allemand Duesberg et le chauffeur Morillon, effectuait le raid Paris-Berlin.



L'automobile « Locarno » qui effectue le raid Paris-Berlin. (Ph. Meurisse, sous le Bois). Voici la photographie de la voiture, prise à son arrivée sur la Place de Watignies. Dans l'auto, M. Morillon ; à droite, le taiseux salut de M. Yrondy.

A LA COUR D'ASSISES DU NORD Le drame pour un piquet de séparation de pâtures à Quarouble

Le septuagénaire Duée qui fusilla son voisin pour cette futile question d'intérêt a été condamné à 5 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction de séjour

C'est un drame brutal et stupide dont l'auteur est un vieillard irascible et violent que l'on jugeait hier, seconde journée de la session des Assises du Nord.

L'inculpé, bonhomme fluet et voûté, a conservé, malgré ses 70 ans, une chevelure noire où ne se mêlent que de rares fils blancs. Il s'appelle Emile Duée, et comme la victime qui portait le même nom sans qu'il y eût entre eux le moindre parent, il habite Quarouble, 80, rue du Marais, où il exerce la profession de cultivateur.

Voici dans quelles circonstances Emile Duée commit son forfait :

Un motif futile

Des difficultés de voisinage existaient entre Duée Emile et Duée Abel, retiré des chemins du Nord (ils habitent à Quarouble deux deux maisons assez rapprochées l'une de l'autre) à l'occasion de la clôture d'un pré qui se trouve derrière leur habitation.

C'était pré était fermé du côté du voisin par une clôture en fil de fer ; entre ces deux séparations s'étendait une bande de terrain de 6 m. 60 environ de large.

Le 31 mars 1928, vers sept heures du matin, Duée Emile, assisté du nommé Dasonville, planta un piquet entre les clôtures ; ce travail terminé, il regagnait sa demeure quand il fut interpellé par Abel Duée, qui lui reprocha d'avoir empiété sur son terrain.

Discussion tragique

Une discussion s'ensuivit, Duée Emile dit à son adversaire : « Attends, je vais aller chercher mon fusil et je vais le tuer. » Il entra en effet chez lui et en ressortit aussitôt armé de son fusil de chasse. Sa femme, qui s'efforçait de le retenir, le suivit.

Abel Duée s'était éloigné de quelques mètres de la clôture de son pré et le regardait s'approcher. Arrivé à cinq ou six mètres de son voisin, Emile Duée s'arrêta, épaula, et, sans dire un mot, déchargea son arme dans la direction d'Abel Duée, qui fut atteint en plein cœur et s'affaissa mortellement atteint ; Emile Duéearma ensuite son fusil, tira encore mais le coup ne partit pas.

Explications contredites

Le meurtrier fut arrêté quelques instants après par les gardes champêtres de la commune on constata qu'il portait au visage deux blessures qui saignaient ; il prétendit que sa victime l'avait frappé et que c'était là du reste le motif de son geste homicide.

Duée Emile est, sur ce point, formellement démenti par Dasonville et Mocher, qui rapportent que Abel Duée lui a simplement mis la main sur l'épaule ; il est encore par les constatations du médecin-légitime ; il apparaît donc qu'il s'est blessé lui-même pour essayer, dans une certaine mesure, d'expliquer et d'excuser son acte.

Duée Emile a également prétendu qu'il n'avait fait feu qu'une fois ; il est contredit par le témoin Morillon, dont les déclarations sont corroborées par les constatations de l'expert armurier.

L'INTERROGATOIRE

L'accusé n'a pas d'antécédents judiciaires mais les renseignements recueillis sur son compte sont loin d'être favorables ; Emile Duée est un alcoolique violent et chicanier ; il avait de fréquentes discussions avec ses voisins, qu'il avait maintes fois menacés de son fusil et qui le craignaient beaucoup.

Par contre, la victime jouissait de l'estime publique et était d'un caractère très paisible. Emile Duée est sourd comme un pot. Si bien que le président Certoux décide, pour la transmission des questions et des réponses, d'employer le truchement du gendarme Saison.



Le meurtrier Duée écoutant le réquisitoire

— Ainsi, interroge M. Certoux, vous avez voulu tuer votre adversaire ? — Bien sûr que non, et j'en ai été assez saisi.

Malgré l'évidence, l'inculpé prétend donc n'avoir pas voulu abattre Abel Duée. — Mais alors, Abel vous avait menacé ? — C'est n'était pas suffisant pour lui répondre à coup de fusil.

L'accusé persiste à dire que son antagoniste l'avait frappé et blessé au visage. — Et l'interrogatoire prend fin.

C'est alors que M. Blanc, partie civile, au nom de la veuve de la victime, dépose des conclusions réclamant 50.000 francs de dommages-intérêts.

Les témoins

Les témoins sont peu nombreux mais sont unanimes. — Les principaux du moins, à déclarer fausses les explications fournies comme excuses par Emile Duée.

C'est d'abord le docteur de Lanwerens, qui rend compte de l'autopsie de la victime. — L'infortuné avait reçu une décharge de plomb très dure qui firent balle et lui broyèrent la poitrine. On pouvait insérer les deux poings dans la cavité affreuse.

Le meurtrier a tiré à trois ou quatre mètres pas davantage.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

La Chambre a voté le projet de loi sur les habitations à bon marché

Il s'agit de créer 260.000 logements qui coûteront, au total, ONZE MILLIARDS

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

La Chambre, au prix de trois séances, tenues le matin, dans la journée et cette nuit même, a voté le projet de loi déposé par M. Loucheur pour remédier à la crise de l'habitation. Il s'agit donc, maintenant que le Parlement a sanctionné l'initiative gouvernementale, de créer 260.000 logements à bon marché et 50.000 logements à loyers modérés qui coûteront au total 11 milliards, dépenses à répartir sur cinq années. Si énormes qu'elles paraissent, les dispositions de ce projet ne dépassent pas le cadre de nos facultés constructives, puisque de même qu'avant la guerre sera édifié 50.000 maisons par an. Les dépenses auxquelles l'Etat doit subvenir, comprennent l'intérêt des prêts, soit environ 200 millions pour les premières années, les autres versements devant décroître annuellement au fur et à mesure, et environ 775 millions représentant le montant des subventions.

Au cours des séances, la Chambre a fait preuve d'une rare tenue. Le projet du Gouvernement, bien qu'unaniment approuvé, n'a pas été sans donner lieu à quelques réserves, mais les critiques ont été formulées avec une telle courtoisie qu'elles ne dépassèrent pas le ton de la conversation ordinaire.

M. Loucheur, dans une remarquable improvisation, est venu à la tribune répondre aux orateurs et son intervention ayant levé les dernières hésitations a eu pour effet d'activer considérablement la marche du débat.

La Séance

Mardi matin, la Chambre aborde la discussion du projet tendant à établir un programme de construction d'habitations à bon marché et logements en vue de remédier à la crise de l'habitation, dit projet Loucheur.

M. THOUYRE, rapporteur, demande le vote rapide du projet, si l'on veut qu'il entre en application dès 1928.

M. LANDRY, rapporteur de la Commission des Finances, exprime des craintes au sujet du fonctionnement des offices déjà existants.

M. A. DUVAL, rapporteur de la Commission sur l'Agriculture, approuve les dispositions.

L'ordre rural qu'indiquent les projets de M. LHERMINIER, démocrate, apporte l'adhésion de son groupe au projet, tout et relevant dans ce dernier un certain nombre de lacunes, la Chambre entend encore MM. Frédéric BRUNET, URBAY et LOUASBERT.

M. HENRY PATHE, qui préside, a ensuite renvoyé à l'après-midi la suite de la discussion.

Rejet de contre-projets

La séance est reprise à 15 heures et plusieurs orateurs continuent de défiler à la tribune.

Après des déclarations de MM. MARQUET et LOUCHEUR, la discussion générale est close et l'on passe à l'examen des articles. Un contre-projet communiste est d'abord repoussé.

Puis, M. Antonelli roulement un contre-projet déposé par le groupe socialiste.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

M. André Hudelo, proposé pour le Grand Prix de Thèse par la Faculté de Paris

Nous venons d'apprendre que M. André HUDELO, ancien interne des « Vitis » à Paris, fils de M. Louis HUDELO, préfet du Nord, venant de passer, devant la Faculté de Paris, sa thèse de doctorat en médecine, qu'il avait été reçu avec la mention « Très Bien » et les félicitations du Jury.

M. André Hudelo, qui avait choisi comme sujet : « Le glaucome dans l'exophtalmose puitsatiale », a, en outre, été proposé par la Faculté de Paris pour le Grand Prix de Thèse.

Nous lui adressons nos bien vives félicitations et complimentons son père, M. Hudelo, le sympathique Préfet du Nord.

Le XXXIX^e Concert radiophonique du « Réveil du Nord »

LE PROGRAMME DE CE SOIR

C'EST aujourd'hui, mercredi 4 juillet à 19 h. 30 que sera diffusé par le poste « Radio P. T. T. Nord », de Lille, le 39^e Concert Radiophonique offert par notre journal. Voici le programme détaillé de cette soirée :

- 1. La Barcarolle de Waldteufel par l'Orchestre Radio P.T.T. Nord, Directeur M. Hespel.
2. Air des Bijoux, de Faust, de Gounod par Mme Van der Vorst, soprano dramatique.
3. Fantaisie de Schumann par Mme Hayson, pianiste virtuose.
4. Morceau de concert de Serravallo par la jeune Robert Dupuis, violoncelle (17 ans), lauréat du Conservatoire de Lille.
5. La valse des brunes de Gounod par M. Mesnet, par l'Orchestre Radio P.T.T. Nord.
6. La semaine humoristique par M. Labbe, chroniqueur patoisant. « Le Réveil du Nord ».
7. Le Cadix d'Albeniz ; la Querelle des fauvelles de Guiraud par Mme Marie-Hayson, pianiste virtuose.
8. Air de Molière, de Béthberg, par Mme Van der Vorst.
9. La belle Héloïse d'Offenbach.
10. Le « Pâté » Quinquain, par l'Orchestre Radio P.T.T. Nord.

Le XXII^{me} Tour de France cycliste

Avant de quitter les bords de la Méditerranée, pour entreprendre les étapes alpêtres, les coureurs ont goûté, une journée de repos



Pour rompre la monotonie de l'étape, les coureurs accueillent avec joie deux charmants cyclistes qui ne désolent pas l'aide d'un bras secourable pour rester en leur compagnie.

Lire en JOURNÉE SPORTIVE le compte rendu de notre envoyé spécial.

La clôture du Congrès de l'Épicerie à Douai

Une visite aux anciens champs de bataille de l'Artois

Après trois journées consacrées aux travaux du Congrès National et au début du Congrès International, les membres de la Fédération Française de l'Épicerie et les délégués étrangers avaient bien mérité quelques repos ou plutôt quelques heures de détente.

C'est pourquoi les organisateurs avaient conçu l'heureuse idée, lundi, d'une excursion aux anciens champs de bataille de l'Artois pour montrer à leurs invités les formidables efforts accomplis pour relever les ruines de la guerre et aussi pour rendre l'hommage d'une pieuse et respectueuse pensée aux héros tombés, fauchés par l'affreuse tourmente.

L'itinéraire choisi : Lens, Vimy, Arras et Notre Dame de Lorette.

Devant les 32.000 croix noires que renferme le cimetière allemand de La Targette, les membres de la délégation allemande se sont arrêtés quelques instants.

D'autre part, les délégués de Tcheco-Slovaquie accomplirent le même geste devant le monument élevé en bordure de la route d'Arras à Lorette, à la mémoire des soldats tchécoslovaques tombés aux côtés de leurs camarades français.



EN HAUT : Les congressistes au pied du phare de Lorette. — AU CENTRE : M. G. Collas au milieu des délégués étrangers, pendant la minute de silence devant l'ossuaire de Lorette. — EN BAS : Les délégués tchécoslovaques déposant des gerbes de fleurs au pied du Monument à leurs morts.

Enfin, dernière étape, les Congressistes s'inclinèrent devant la multitude de croix de bois qui forment sur le plateau de Lorette un émuvant et attristant parterre.

Au pied de l'ossuaire que surmonte le phare du souvenir, les visiteurs se recueillirent quelques instants après avoir déposé des fleurs.

Avant le pèlerinage, les congressistes avaient été reçus à Arras, avec une courtoisie charmante par le Syndicat local de l'Épicerie qui lui offrit un aimable dîner. A l'issue du repas, d'aimables discours furent prononcés par MM. Georges Collas, président du Syndicat douaisien ; Henner, président de la Fédération Française ; Canlier, délégué suisse et Chaudry, délégué belge.

Retenus vers 20 heures à Douai, les congressistes ont terminé leurs travaux hier mardi.